

Paris, le 12 février 2026

Nuit de la Solidarité 2026 : 3 857 personnes sans solution d'hébergement recensées à Paris et 1083 dans 33 communes de la Métropole du Grand Paris

Dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 janvier 2026, plus de 2 000 volontaires parisiens (1 500 Parisiennes et Parisiens et 500 professionnels) et plus de 2 200 bénévoles métropolitains sont allés à la rencontre des personnes sans-abri à Paris et dans une trentaine de villes métropolitaines, pour mener un nouveau décompte lors de la 9ème édition de la Nuit de la Solidarité.

Le chiffre global présente une augmentation de 10% par rapport aux décomptes de l'an dernier, liée principalement à la hausse des personnes rencontrées au sein de campements.

La Nuit de la Solidarité est organisée par la Ville de Paris et les autres villes volontaires de la Métropole du Grand Paris, en partenariat avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) qui assure l'accompagnement méthodologique du décompte des personnes sans-abri une nuit donnée. Ces premiers résultats seront consolidés d'ici l'été 2026.

Les premières estimations font état de 3 857 personnes sans solution d'hébergement sur le territoire parisien la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 janvier 2026 à Paris.

Ce résultat marque une hausse de 350 personnes rencontrées par rapport à l'édition 2025 : elle s'explique principalement par l'augmentation du nombre de personnes vivant en campement de plus de 20 personnes. En effet, près d'une personne sur 5 (721) a été rencontrée dans un groupe de 20 personnes ou plus (> 174 en 2025). Alors qu'en 2025, 7 campements étaient identifiés dans Paris, 16 groupes de plus de 20 personnes ont été recensés cette année.

Autre enseignement : la baisse de la proportion des femmes décomptées par rapport à l'année précédente (11% en janvier 2026 < 14% en janvier 2025), pouvant être liée à l'organisation des mises à l'abri dans les jours précédents la Nuit de la Solidarité dans le cadre du plan Grand Froid et à des dispositifs exceptionnels ouverts par la Ville de Paris.

70% personnes ont été rencontrées par des équipes de bénévoles et de professionnels dans les rues de Paris et 30% au sein de secteurs spécifiques couverts par des équipes de professionnels :

- 400 sur les talus du périphérique, dans des campements et dans des parcs et jardins (+64 par rapport à 2024),

- 233 dans les bois de Boulogne et Vincennes (+43),
- 210 dans les stations de métro et de RER de la RATP (+42),
- 171 dans les gares de la SNCF (-29),
- 40 dans des parkings (-12),
- 66 à des adresses de bailleurs sociaux (+25),
- 31 dans les hôpitaux de l'AP-HP (-31).

Comme pour chaque édition, ce premier résultat, faisant état de 3 857 personnes sans hébergement, n'intègre pas le nombre de personnes mises à l'abri dans le cadre de l'offre d'hébergement d'urgence qui relève de la compétence de l'Etat. Au 31 décembre 2025 et hors plan grand froid, 44 000 places d'hébergement sont régulées par le SIAO 75 tous dispositifs confondus (évolution : - 1794 places entre décembre 2023 et décembre 2025 à destination du public parisien).

En complément, 1000 places ont été créées depuis 2023 par la Ville de Paris, allant au-delà de ses compétences, pour transformer des bâtiments municipaux en centres de mise à l'abri. 1800 personnes sont actuellement hébergées dans ce cadre :

- 1400 personnes en familles, dont 700 enfants, réparties sur six sites de mise à l'abri provisoire, cinq gymnases et plusieurs hôtels sociaux sur Paris et en dehors de Paris.
- 400 jeunes répartis au sein de 5 sites différents : deux hôtels, deux gymnases et un site de mise à l'abri provisoire dans les locaux d'un ancien collège.

« Pour cette 9ème édition de la Nuit de la Solidarité, plus de 2000 habitantes et habitants ont répondu présents pour aller à la rencontre des Parisiennes et des Parisiens les plus fragiles. Un immense merci à vous toutes et tous !

Les premières estimations partagées ce soir viennent confirmer une situation très inquiétante : la hausse des personnes en situation de rue à Paris, et en particulier au sein de campements de fortune. Cette situation humanitaire et sanitaire ne peut plus durer. Comme Paris l'a toujours fait, nous participons aux côtés de l'Etat à l'effort de création de places d'hébergement pour accueillir dignement les personnes. Cette semaine encore, 2 nouveaux centres ouvrent leurs portes dans les 5ème et 15ème arrondissements pour mettre à l'abri des familles avec enfants, et des jeunes lycéens vulnérables. Au total, ce sont plus de 500 places qui ont été ouvertes par la Ville de Paris depuis le début de l'hiver. » déclare Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Pour cette édition 2026, les premières estimations font état de 1 083 personnes sans-abri décomptées dans les 33 communes de la Métropole du Grand Paris ayant participé à l'opération, soit une hausse de 32% du nombre de personnes sans-abri observée sur un an (+248 personnes). Deux d'entre elles expérimentaient la méthode pour la première fois : Epinay-sur-Seine et Noisy-le-Grand.

60% des personnes ont été rencontrées dans les rues des 33 communes, 40% dans des secteurs spécifiques : des campements et installations le long de l'autoroute A86 ; les salles d'attente de trois hôpitaux ; le secteur de la Défense ; des parkings souterrains privés couverts le soir de l'opération et des espaces communs de bailleurs sociaux ou de foyers...

- Plus de 100 personnes ont été décomptées dans deux communes : dans la commune nouvelle de Saint-Denis (395 personnes sans-abri dont 254 en groupes de 20 personnes ou plus, contre 203 en janvier 2025) et à Saint-Ouen (133 personnes, dont 100 dans un campement, contre 22 en 2025).
- Entre 50 et 100 personnes sans-abri décomptées dans trois communes : Bobigny (87 personnes, dont 20 dans un campement), Pantin (72, dont 47 dans un campement) et Noisy-le-Grand (55, dont 23 personnes dans un campement).
- Entre 10 et 50 personnes sans-abri décomptées dans 11 communes : Gagny (36, dont 30 en campement), Courbevoie (33), 31 dans le périmètre de la Défense hors de Courbevoie, Rosny-sous-Bois (31), Nanterre (28), Colombes (27), Aubervilliers (26), Sevran (20), Issy-les-Moulineaux (13), Bondy (12), Clichy-sous-Bois (12), Villejuif (12).
- Dans 13 communes, moins de 10 personnes ont été décomptées : [SB1.1][GB1.2]Rueil-Malmaison (8), Epinay-sur-Seine (8), Athis-Mons (7), Vincennes (6), Alfortville (6), Le Kremlin-Bicêtre (5), Sèvres (4), Tremblay-en-France (4), Romainville (4), Montrouge (3), Juvisy-sur-Orge, (2), Les Lilas (2), Le Pré-Saint-Gervais (1).
- Aucune personne rencontrée dans 4 communes : Chaville, Livry-Gargan, Villeneuve-la-Garenne et Villetaneuse.

« La Nuit de la Solidarité métropolitaine permet de disposer de connaissances fines et actualisées des publics, de leurs besoins et de leurs attentes. Depuis la Nuit de la Solidarité organisée en 2022 pour la première fois à l'échelle de la Métropole du Grand Paris, sous l'impulsion du conseiller métropolitain délégué au développement de l'offre d'insertion, avec neuf communes volontaires, jamais autant de communes n'ont participé à ce décompte. Je salue l'engagement des 33 communes métropolitaines mobilisées, et de leurs maires, ainsi que les plus de 2 200 volontaires, citoyens et professionnels, et 120 associations qui ont contribué à la réussite de l'opération et qui ont permis d'étendre le périmètre d'action de cette nouvelle édition et d'objectiver les phénomènes de sans-abrisme hors Paris, mettant en exergue, à périmètre constant, les évolutions annuelles.», Patrick Ollier, Ancien Ministre, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison.

La Métropole du Grand Paris, en partenariat avec l'Apur, a une nouvelle assuré la coordination métropolitaine de cette opération en lien avec les 33 communes volontaires. Plus de 2 200 participants, volontaires et professionnels, et 120 associations ont contribué à la réussite de l'opération. La Métropole du Grand Paris met notamment à disposition des communes un « Kit enquête » (dont le questionnaire des entretiens avec les personnes sans abri), assure une prise en charge financière de frais logistiques et matériels, ainsi que mutualise un socle commun en matière de communication.



« Les résultats de cette nouvelle Nuit de la Solidarité nous obligent collectivement. La hausse continue du nombre de personnes sans-abri n'est pas une fatalité, elle est le reflet de crises multiples, mais aussi d'un déficit persistant de réponses à la hauteur des besoins.

Avec la Métropole du Grand Paris et la Ville de Paris, l'Unccas réaffirme la nécessité d'un engagement durable, coordonné et ambitieux pour garantir à chacune et chacun un accès effectif à l'hébergement, au logement et à l'accompagnement social.

Nos territoires sont prêts à agir ; ils ont besoin d'un soutien renforcé et pérenne. » Luc Carvounas, Maire d'Alfortville et Président de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas)

À propos de l'Unccas

L'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale regroupe 4 200 CCAS/CIAS adhérents (9 600 communes) dont l'action concerne 75 % de la population, en Hexagone et outre-mer.

Les CCAS et CIAS, établissements publics locaux, jouent un rôle de prévention et de développement social dans leur commune/intercommunalité. Ils gèrent de nombreux équipements et services de proximité en direction des familles, des personnes en difficulté, des personnes âgées ou handicapées.

Le conseil national de l'Unccas réunit notamment les élus du conseil d'administration et les présidents des Unions départementales de CCAS/CIAS (Udccas) du réseau.

Contact presse & accréditation

Michael Szames
Mob. : +33 6 11 72 65 05
Mail : mszames@unccas.org